

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TREBEURDEN, LE 29 AOÛT 2023



MARAI DU QUELLEN

LE DÉPARTEMENT ENTREPREND DES TRAVAUX D'ENTRETIEN FORESTIER ET DE REMPLACEMENT DES AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS AUX VISITEURS

Installés il y a plus de 20 ans, les aménagements qui permettaient l'accueil du public au marais du Quellen seront remplacés au cours de l'automne et de l'hiver, après les opérations d'élagage et d'abattage. Le site rouvrira ses portes aux visiteurs au printemps 2024.

« Depuis plus de 20 ans, les promeneurs sont invités à découvrir le marais du Quellen en parcourant un sentier pédestre grâce à l'aménagement d'anciens talus et d'un important linéaire de passerelles sur pilotis. Ces aménagements destinés aux visiteurs, devenus vétustes avec le temps, vont faire l'objet de travaux : restauration des ouvrages, platelage bois, observatoire ornithologique... Les clôtures pastorales et de contention pour les chevaux seront également remplacées », détaille **Nathalie Nowak**, conseillère départementale déléguée à l'Environnement.

À partir du mois de septembre, le site sera fermé au public afin de permettre aux entreprises de mener des opérations d'entretien forestier et de travailler sur la mise en place des nouveaux aménagements en toute sécurité. La réouverture au public et le retour des chevaux Camargue dans leurs nouveaux enclos sont prévus pour le printemps 2024.

ESPACE NATUREL SENSIBLE ET RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Acquis en 1983 par le Département au titre de la politique liée aux espaces naturels sensibles, le marais du Quellen est un marais littoral d'une superficie de 22 hectares. La gestion de cet espace naturel remarquable est conduite dans un objectif de conservation et de restauration de ses spécificités naturelles et biologiques. Différentes actions ont été menées ces dernières années, telles que la fauche avec exportation, la gestion des arbres du bocage, le pâturage de chevaux de race Camargue, la fenaison ou encore la production de fagots. Ces pratiques et usages traditionnels ont permis le maintien d'une biodiversité remarquable et le retour à des milieux naturels plus ouverts, indispensables à l'expression d'une flore et d'une faune diversifiées et spécifiques aux marais et aux prairies humides. On constate notamment la présence d'espèces protégées comme l'agrion de Mercure, ainsi que plusieurs espèces d'orchidées sauvages.

LES TRAVAUX

L'entreprise **Arven** interviendra à compter du mois de septembre pour démonter les clôtures et procéder à l'abattage et l'élagage des taillis afin de permettre l'accès au chantier. Elle procédera également à l'abattage et l'évacuation des 3 peupliers âgés présentant des risques de chute.

L'entreprise **Bois Loisirs et Création** assurera la fabrication et la pose des 600 m de platelage ainsi que la réhabilitation de l'observatoire et le parc de contention des chevaux.

L'entreprise **SVB** interviendra sur la pose de clôtures de type High Tensile pour les enclos des chevaux.

COÛT TOTAL : 865 00 € HT



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83